



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 153 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le décret du 23 septembre 2020 autorise l'agrandissement du site d'enfouissement de Saint-Nicéphore et la poursuite de son exploitation pour une durée maximale de 10 ans selon un tonnage annuel maximal de 430 000 t;

CONSIDÉRANT QUE la Cour supérieure du Québec a validé, en février 2021, la réglementation de Drummondville interdisant l'agrandissement du site;

CONSIDÉRANT QUE malgré cette décision, le gouvernement adoptait, le 7 juillet 2021, un décret supprimant la compétence de Drummondville sur la partie de son territoire visée;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a institué par décret, sans fondement réel et sans assises juridiques, une zone d'intervention spéciale;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe aucune acceptabilité sociale face à ce projet, selon les résultats de deux référendums;

CONSIDÉRANT QUE refuser aux municipalités le droit de gérer leur territoire est une violation de la Loi sur le développement durable et un affront à la démocratie;

CONSIDÉRANT QUE l'exploitation et l'agrandissement du site menacent sérieusement : la qualité de l'eau de la rivière Saint-François et des puits à proximité du site, la qualité de l'air, la biodiversité, ainsi que la santé et la sécurité de la population;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- le retrait immédiat des décrets qui autorisent l'agrandissement du site;
- la fermeture immédiate du site;
- qu'il respecte l'avis de ses experts.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Sylvain Gaudreault

8 juin 2022

Date de signature de l'extrait